

REPUBLIQUE FRANCAISE

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
Mairie de LA CHAISE-DIEU
CAISSE DES ECOLES**

**Séance du 13 Avril 2026, au lieu habituel, à
10h00
Date de la convocation : 08 Avril 2026
Président de séance : Mme Armelle SAVINEL
Maire,**

Nombre de conseillers

- en exercice : 9
- présents : 4
- votants : 5
- absents : 3

Liste des membres : Armelle SAVINEL, Présidente,
Laurie CRONIE (directrice de l'école)
La représentante de Mr L'inspecteur d'académie (Laurie CRONIE)
Aurélié ABONDANCE (conseillère municipale élue au comité de caisse La Chaise Dieu)
Eliane VINCENT (conseillère municipale Mairie St Pal de Senouire)

Absents :

Christine NOTON (Maire La Chapelle Geneste)
Gaëlle DUFFIEUX (sociétaire élue),
Yannick LAVERROUX (représentant Mr le préfet)

Procuration :

Marine FRAIOLI (conseillère municipale élue au comité de caisse La Chaise Dieu) a donné
procuration à Aurélié ABONDANCE

Secrétaire de séance : Aurélié ABONDANCE

2026 – 01 : Compte financier unique 2025

Mme Aurélié ABONDANCE présente le compte financier 2025 de la Caisse des écoles
qui peut se résumer ainsi :

2026 - 01

LA CHAISE-DIEU - Caisse des Ecoles M57 - CFU - 2025

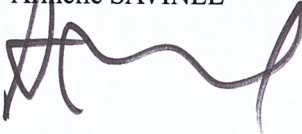
I - INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER - VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	0,00	2 000,00	2 000,00
	Recettes réalisées (1)	B	0,00	1 950,00	1 950,00
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autonisation budgétaire totale	D	0,00	2 059,88	2 059,88
	Dépenses réalisées (1)	E	0,00	2 059,88	2 059,88
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	0,00	-109,88	-109,88
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	0,00	59,88	59,88
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	0,00	-50,00	-50,00
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	0,00	-50,00	-50,00

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Madame le maire Présidente ne prend pas part au vote.
Après en avoir délibéré et voté le comité de caisse adopte le compte financier unique 2025 à l'unanimité.

La Présidente
Annelle SAVINEL



Le secrétaire de séance



Nombre de votants		5
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	5